

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *187* N° *17*

SIGNALEMENT.

Le sieur *Carsac Léon*  
*Pierre Jules*  
nati d' *Arnac*  
demeurant à *Arnac*  
allant à *Madrid Espagne*  
âgé de *20* ans, taille d'un mètre  
*60* centimètres  
cheveux *châts* front *bombé*  
sourcils *id* yeux *roux*  
nez *gras* bouche  *moyenne*  
barbe *neant* menton  *rond*  
visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS :

*Petite tâche*  
*sous l'œil gauche*

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à *Arnac*, le *31* août 187*8*.

Signature des Témoin

Signature du Porteur :

*L. Carsac*



Nous soussigné Maire de la commune  
d'Arzac arrondissement d'Arzac  
Département du Cantal,

Pions Monsieur le Préfet, de vouloir  
renouveler le passe-port à l'étranger, délivré  
à la date du 28 mai 1848, au Sieur Carsac  
Léon Pierre Jules natif de cette commune en  
route de sa famille, pour se rendre à Madrid  
capitale de l'Espagne où il exerce depuis  
trois ans la profession de boulanger.

Le Sieur Carsac est signataire de l'obtention  
de la demande qu'il forme.

Signalement de l'impétrant

âgé de 20 ans	nez gros
taille un mètre 63 c <sup>m</sup>	Bouche moyenne
Cheveux châtains	Barbe naissante
Front bombé	Menton rond
sourcils châtains	Visage ovale
yeux roux	Chant ordinaire

Délivré sur le consentement de Carsac  
Pierre propriétaire en cette commune et père  
de l'impétrant, ici soussigné, et sur notre  
connaissance personnelle.

En Mairie d'Arzac le 24 août 1848.  
Signature de Carsac Pierre et Maire d'Arzac,



Calvez